

FORMATION A L'INTERVENTION DE CRISE SUICIDAIRE

PREVENTION DU SUICIDE

- **Professionnels concernés :**

Médecins-psychiatres, psychologues et infirmiers, formés à l'entretien clinique, dont l'activité consiste à faire du désamorçage de crise suicidaire auprès de patients dans une pratique fréquente.

- **Objectifs de la formation :**

Acquérir, consolider et actualiser les connaissances en termes d'évaluation et d'intervention afin de d'escalader la crise suicidaire, prévenir le passage à l'acte et organiser la prise en charge du patient à court terme.

A la fin de la formation, le participant sera en mesure d'effectuer des interventions de crise suicidaire à l'aide d'approches cliniques efficaces reconnues et d'outils cliniques adaptés au contexte.

Ces objectifs engagent la personne formée à l'intervention de crise suicidaire à être identifiée en tant que telle afin d'être mise en lien, si nécessaire, avec des personnes évaluatrices et/ou sentinelles.

- **Temps et pertinence de la formation :**

Temps de formation des intervenants de crise = 2 jours.

Transmission d'un cadre conceptuel et d'un langage commun à propos de la crise suicidaire, la typologie, la vulnérabilité et l'évaluation de cette dernière. Augmentation des compétences cliniques au travers de jeux de rôles, demandant une implication active de la part de chaque participant, contribuant à mieux servir les besoins de la personne en souffrance.

- **Coût**

Formation prise en charge par l'ARS ; en dehors des repas et déplacements qui restent à la charge du participant ou de son institution

Nous vous remercions d'avance de l'intérêt que vous portez à la prévention du suicide !